

Mairie
29 rue de la Croix des Combes
BEYNAC
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026/11 EN DATE DU 20/03/2026

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le 20 mars 2026 à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 16 mars 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 15
Représentés : 00
Votants : 15
Exprimés :
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Présents :

Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
Sandrine JOUVE, Jean-Louis CONSTANT, Catherine
EBURDERIE, Jean-Pierre BERGER, Jocelyne
PIMPIN, Annick MACAIRE, David DU BOUCHERON,
Patricia ARENA, Ludovic DUHAIN, Fabienne
CHARON, Lorine GORSE, Léo BUISSON, Antoine
DURAND

M Antoine DURAND a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DU REPRESENTANT AU SECTEUR TERRITORIAL ENERGIES DU SEHV

Le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) est un syndicat mixte à échelle départementale. Il joue un rôle clé dans l'aménagement du territoire et pour la transition énergétique locale. Autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité, le SEHV est le garant d'une énergie électrique disponible, de qualité et accessible à tous sur le territoire de sa concession. Il est maître d'ouvrage et maître d'œuvre d'infrastructures d'électricité, d'éclairage public, de mobilité électrique et de télécommunications électroniques. Engagé depuis 2006 dans la responsabilité énergétique, il anime aujourd'hui l'action des collectivités territoriales pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne. Le SEHV travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour optimiser l'utilisation des ressources énergétiques, promouvoir les énergies renouvelables, sensibiliser les habitants de Haute-Vienne aux enjeux énergétiques et climatiques et accompagner le changement des modes de vie.

Madame la Maire informe les conseillers municipaux que le SEHV doit procéder au renouvellement de ses représentants.

La commune doit désigner 1 représentant pour siéger au Secteur territorial Energies OUEST du SEHV.

Il est précisé que seuls des représentants titulaires sont à désigner.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

ID : 087-218701506-20260320-202611-DE

S'LO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 5721-2) ;
Vu l'article 6.2 des statuts du Syndicat Énergies Haute-Vienne ;
Considérant la nécessité pour le SEHV de procéder au renouvellement de ses représentants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Le conseil ayant procédé à cette désignation, a donc choisi pour représenter la commune de Beynac, au Secteur Territorial Énergies du SEHV :

Représentant(s) : Monsieur Ludovic DUHAIN

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Antoine DURAND

La Maire,
Marie-Claude BEYRAND

